



# LANDOGNE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES – Septembre 2010

Nous avons le plaisir, en cette période estivale de vous faire parvenir cette deuxième édition du bulletin d'informations de notre commune.

Au cours de ces quelques pages vous trouverez l'essentiel de la vie communale.

Cette année 2010 marque pour Landogne la reprise des investissements pour des travaux d'urgence, tel que la réfection des ponts, passerelle et de portions de voiries ; et l'entretien de la salle polyvalente avec le remplacement des chéneaux.

L'acquisition d'un tracteur tondeuse en septembre 2009, permet aujourd'hui un entretien plus régulier et plus rapide des espaces verts. Cet achat a aussi permis, la transformation d'un terrain communal en un jardin à Laschamps avec l'aide des habitants. Merci à vous.

Nous tenons à remercier également, toutes les personnes impliquées dans le fleurissement des villages ainsi que l'association campagne fleurie; pour leurs réalisations et leurs conseils qui embellissent la commune.



Depuis le 1<sup>er</sup> août, dans le cadre des contrats aidés mis en place par l'état, M Brendan DANIELAK vient renforcer l'équipe des employés municipaux. Cette aide temporaire doit nous permettre de réaliser certains travaux en régie.

Enfin, un grand merci au Conseil Général pour sa compétence, son aide et son soutien.

En vous en souhaitant une bonne lecture et une excellente rentrée à tous

Guillaume DELEUZE

## Sommaire

Délibérations p.2  
Finances p.3  
Actualités p.4  
Voirie p.5  
Infos p.6

**Mairie de Landogne – Le bourg - 63380 LANDOGNE - Tél : 04 73 79 82 60**

**email : [mairie.landogne@wanadoo.fr](mailto:mairie.landogne@wanadoo.fr) - site internet : [www.landogne.fr](http://www.landogne.fr)**

**Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi : 9h-12h / 14h-17h30 • Mercredi : 9h-12h**

**Vendredi: 14h-18h00 • Samedi : 9h-12h permanence du maire**

## Les principales délibérations de l'année 2009

Séance du 9 janvier

- Entretien préventif de l'éclairage public
  - Annulation promesse d'achat lot n°10

Séance du 6 février

- Certificat d'urbanisme de la parcelle B255 (Les Charrières)
- Travaux d'extension des réseaux aux Isserts
- Bail appartement communal salle des fêtes

Séance du 13 mars

- Vote taux d'imposition, subventions aux associations
- Modification du tarif de location de la salle des fêtes aux associations
- Demande de subvention exceptionnelle auprès du ministère de l'intérieur pour l'extension des réseaux aux Isserts.

Séance du 27 mars

- Annulation promesse d'achat lot n°113
- Approbation document d'arpentage de la parcelle La Prade / Château du Bourg
- Vote du Compte administratif 2008

Séance du 10 avril

- Vote du Budget 2009

Séance du 5 juin

- Approbation enquête publique échange ROFFET/Commune
- Réajustement des loyers des appartements communaux au 1<sup>er</sup> juillet (en considération de la variation de l'indice de référence; augmentation de 2.83 %)
- Sollicitation auprès de M le Sous-Préfet la convocation des électeurs de la section du Bourg pour avis, suite à la demande d'achat par M et Mme THIROT de la parcelle B n° 723

Séance du 10 juillet

- Intégration de la commune de Cisternes la Forêt
- Dissolution du syndicat Dômes et Combrailles

Séance du 28 août

- Approbation de l'avant-projet des travaux d'éclairage public aux Isserts
- Acquisition d'un tracteur tondeuse (5 100 €TTC)
- Annulation bail de Monsieur DIDIER

Séance du 5 octobre

- Demande de Subvention au titre du Programme Fonds d'Intervention Communale 2010-2012 du Conseil Général. (Voirie communale)
- Demande de Subvention pour travaux de signalisation et de réparation de la rambarde du pont de Champly dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police
- Approbation du remboursement par les assurances du sinistre de la borne incendie des Isserts (2600€)

Séance du 20 novembre

- Signature avec la DDT (Direction Départementale des Territoires) de la convention ATESAT au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire)

Séance du 11 décembre

- Fixation du nombre d'agent recenseur (2) et de leur rémunération (1.71 € par « bulletin individuel » et 1.13 € par « feuille logement »)
- Acceptation devis de maintenance des matériels de sécurité (*par extincteur 11.20 € HT, maintenance des Système de Sécurité Incendie Mairie + salle polyvalente 180 €*)

**L'ensemble des délibérations et procès verbaux du Conseil Municipal sont consultables en Mairie ou sur le site internet [www.landogne.fr](http://www.landogne.fr)**

## Compte Administratif 2009 (budget principal)

Représente l'exécution du budget 2009 (séance du 26 mars 2010)

Le solde d'exécution 2009 présente un excédent de fonctionnement de 40193 € et un excédent d'investissement de 16736 €. Le solde antérieur était quant à lui excédentaire de 48713 € pour la section de fonctionnement et déficitaire de 66111 € pour la section d'investissement. L'Affectation du résultat présente donc un report excédentaire de 39531 €.

### Tableau des ratios financiers pour la commune de Landogne Compte Administratif 2009.

Ratios énumérés à l'article Article R2313-1 du Code Général des Collectivités locales

Ratios énumérés à l'article Article R2313-1 du Code Général des Collectivités locales	Montant Total Euro	Landogne / habitant *	Moyenne de la strate **
Dépenses réelles de fonctionnement	162310	755	802
Produit des impositions directes	40176	187	223
Recettes réelles de fonctionnement	207003	963	802
Dépenses d'équipement	29823	139	410
Encours de la dette au 31 décembre 2009	437211	2034	469
Dotations globales de fonctionnement	69438	323	227

- \* Calcul sur 215 habitants
- \*\* Commune de moins de 250 habitants

**Avec des dépenses de fonctionnement et des prélèvements fiscaux légèrement inférieurs à la moyenne de la strate, notre endettement (4 fois supérieur à la moyenne) demeure le frein principal à notre capacité d'investissement (travaux).**

## Budget 2010 (budget principal)

(séance du 13 avril 2010)

Le 26 mars 2010, après discussion, le Conseil a voté et fixé une augmentation des taux d'imposition de 1,5 %.

### Vote du budget 2010 :

Section Fonctionnement DEPENSES		Section Fonctionnement RECETTES	
Charges à caractère général	66452	Impôts et taxes	57539
Charge de personnel	56776	Dotations et participation	89473
Indemnités et cotisation retraite	15200	Revenus des immeubles	27000
Contributions aux organismes de regroupement	24422	Autres produits de gestion courant	17000
Charges financières (emprunts)	14080	Mise à disposition personnel facturée au service de l'eau	1910
Perte sur créance (p'tit chineur)	2630	Résultat reporté	39531
Virement section investissement	54060	Autres	1167
<b>Total des dépenses fonctionnement</b>	<b>233620</b>	<b>Total des recettes fonctionnement</b>	<b>233620</b>

### Investissements 2010

La section d'investissement s'équilibre à 375.666 €.

Les dépenses réelles d'investissements 2010 s'élèvent à 92670 €, financées principalement par la section de fonctionnement pour 54060 €, les excédents de fonctionnement 49375 € et les subventions.

Elles sont constituées par le remboursement du capital des emprunts (35400 €), puis par les prévisions de dépenses pour les travaux suivants :

- Travaux de voirie 31120 € (subvention Conseil Général du Puy de Dôme 10010 €)
- Réfection du pont de Saunade 5600€
- Passerelle de la borderie 2000 €
- Remplacement des gouttières de la salle polyvalente 2550 €
- Rambarde du pont de Champly + panneaux de signalisation 3000 € (subvention amendes de police 1792 €)
- toiture atelier ferronnerie 13000 € (conditionnée à une demande de subvention exceptionnelle)

## 2 ponts et une passerelle

Depuis le 30 mai 2006 par arrêté commun entre le Maire de Villosanges et le Maire de Landogne, la circulation à tous véhicules et piétons est interdite sur le pont dit de « Saunade ».

La gêne n'était plus supportable.

En 2009 la maîtrise d'ouvrage a été laissée à la commune de Villosanges<sup>(1)</sup> et les travaux seront réalisés au tout début de l'automne 2010. Financés pour 42% par le Conseil Général du Puy de Dôme, la part communale s'élèvera à 4600€ HT.

<sup>(1)</sup> *La commune de Villosanges est subventionnée à hauteur de 42 % sur cet ouvrage alors que Landogne ne l'aurait été qu'à hauteur de 38.5%.*

La rambarde du pont de Champly ne demandait elle aussi pas mieux depuis de nombreuses années qu'à être réparée. Un grand remerciement à l'entreprise Sylefer qui a réalisé cette réfection ce mois d'août 2010.

A la Borderie, la passerelle qui traverse elle aussi la Saunade, se dégrade depuis longtemps déjà. Un arrêté d'interdiction de circulation a été pris le 11 mars 2010 après une visite d'inspection. Cette passerelle est un ouvrage stratégique si nous voulons conserver nos chemins de randonnées. Aussi, le changement du tablier en bois sera effectué à la fin de cet été.

## De l'ordre sur nos routes

Les voies et chemins de la commune sont classés dans un tableau qui n'avait pas fait l'objet de révision depuis sa création en 1959 (par décret. Ce tableau avec le temps, est devenu obsolète et nécessitait une refonte totale.)

Cette remise en ordre est nécessaire, d'une part pour déterminer les devoirs et responsabilités de la commune sur telle ou telle portion de route, obligatoire pour obtenir certaines subventions et encouragée pour ajuster au mieux les dotations de l'état.

En 2009 la commission voirie, avec l'expertise de la DDE (convention ATESAT) a commencé l'étude portant sur le classement de la voirie communale de Landogne.

Les travaux de la commission sont aujourd'hui achevés. Ils seront présentés en premier lieu au Conseil pour approbation puis feront l'objet d'une enquête publique.

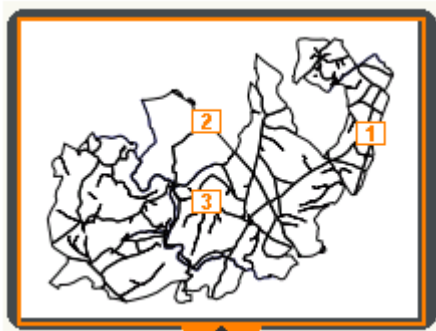
## Une communauté qui s'agrandit ...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la commune de Cisternes la Forêt adhère à la Communauté de communes de Haute Combrailles. (Conseil Municipal du 10 juillet 2009)

Ce sont donc dorénavant 17 communes qui composent ce territoire administratif.

La mode est au regroupement, sans nul doute nécessaire, et d'ici quelques années, il paraît probable que la toute nouvelle communauté de commune portée par le canton de Pontgibaud et celle portée par le canton de Pontaurmur fusionnent.

Pour recevoir les informations de la commune (compte rendu du conseil, agenda, alerte météo, informations diverses ...) vous pouvez vous inscrire sur le site [www.landogne.fr](http://www.landogne.fr) ou communiquer votre adresse e-mail à la mairie.



## En travaux

### A partir du 1<sup>er</sup> septembre

L'entreprise RENON commencera les travaux sur les portions de routes suivantes :

- ▲ 1 carrefour RD 987 (traversée de Laschamp) et Route de la Peryère sur 200 mètres
- ▲ 2 les Isserts sur 200 mètres



- ▲ 3 des carrières au lotissement du Teix



**Durée prévisionnelle : 2 semaines.**

**Montant des travaux : 21570 € hors taxe**

**Participation du Conseil Général : 8088 €**

Merci de votre patience et de votre compréhension.

Pendant toute la durée des travaux prudence et respect de la signalisation

## Sauvegarde du patrimoine

Devant l'état de dégradation avancée de deux statues, dû principalement à l'attaque de vers à bois, le conseil a été saisi d'une demande de restauration.

Grâce à la recherche de sponsors, de mécènes, à une participation de l'association des Crèches du Monde et avec l'aide de la paroisse Saint Benoît sur Sioulet Volcans, les statues de Saint Pierre et de Notre Dame de l'Assomption ont pu être restaurées par un spécialiste, Monsieur Yves Morvan, domicilié au Crest.

Depuis mars 2010, elles ornent à nouveau l'église.

Merci à tous

## Porte drapeaux

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, l'insigne de porte-drapeau a été remis à Monsieur Bernard MARCHEIX par Monsieur Jean-Marc THOMAS, adjoint au Maire et correspondant défense de la commune.

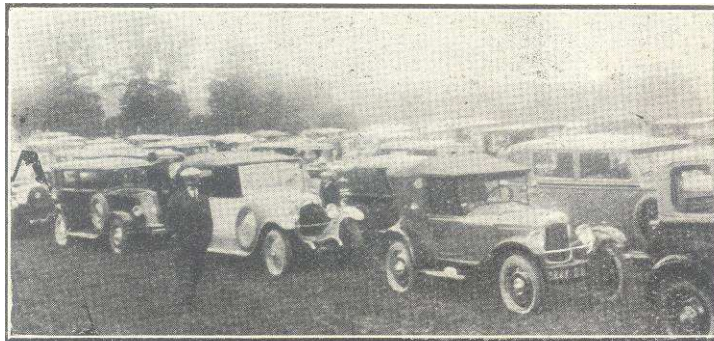
Cet insigne délivré par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants), récompense les nombreuses participations comme porte drapeau d'un habitant d'une commune lors des différentes cérémonies au monument aux morts.

## Il y a 80 ans ...

Sous l'égide de l'abbé Grange, de nombreux paroissiens et sous le mandat de Monsieur Pierre Emmanuel Lardy, Maire de la commune, la confrérie de Saint Christophe était créée, érigée canoniquement par Mgr l'évêque de Clermont en 1930 dans le but de regrouper « les conducteurs d'automobiles et autres véhicules, les sportifs, les aviateurs, tous les voyageurs »

Une grande messe était célébrée sous le grand chêne, et s'ensuivait une bénédiction des véhicules.

A cette occasion, une statue de Saint Christophe a été réalisée par le sculpteur Raoul MABRU (prix des artistes en 1931), Emmanuel DESPARAIN servit de modèle.



*Les voitures, rangées dans la prairie, attendant la bénédiction solennelle avec le reliquaire de saint Christophe*

## Etat Civil 2009

### Naissance

Angelito Enzo HELFRID (né à Clermont-Ferrand)  
le 21 mars 2009

Yuna Gabrielle MOERCKEL (née à Clermont-Ferrand)  
le 7 mai 2009

Léa MAZERON (née à Clermont-Ferrand)  
le 17 juillet 2009

### Mariage

Alain SERRE et Edith DUBOIS  
le 19 septembre 2009

### Décès

Raymond GILBERT  
le 15 mai 2009

## Agenda

Vendredi 5 novembre 2010  
Don du sang à la salle polyvalente  
de 16h30 à 19h

Jeudi 11 novembre 2010  
Cérémonie commémorative de  
l'armistice de 1918 – 11h

Vendredi 12 novembre 2010  
Festival Les Automnales (salle des  
fêtes)

13 décembre 2010 -3 janvier 2011  
Exposition Crèches du monde